

DU NOUVEAU DANS LES CURSUS DE FORMATION À LA FFCAM

Michèle Chevalier

Historiquement, la Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne (Ffcam) proposait presque uniquement des cursus pour devenir initiateur ou instructeur (qui forme les initiateurs). De plus ces cursus avaient des structures très différentes d'une activité à une autre d'où une demande de clarification des clubs. La Ffcam a alors lancé une enquête en 2019 auprès de tous les clubs pour connaître leurs souhaits en matière de formation. 43 % des clubs ont répondu et l'analyse de ces réponses a montré, en plus de la demande d'homogénéisation des structures, un besoin de cursus de formation ne conduisant pas nécessairement vers l'encadrement.

Deux cursus de formation ont été alors proposés. Le premier est pour les pratiquants et le second pour devenir initiateur. Ils diffèrent de ceux du Gums qui s'appuient en partie sur ceux de la Ffcam mais proposent également des formations au sein du club et une procédure de cooptation pour devenir « resp » ou « co-res ». (voir l'article de François).

La mise en place de ces nouveaux cursus est encore en cours, mais est déjà bien avancée. Ces cursus sont appliqués avec quelques aménagements provisoires pour assurer une continuité avec les cursus précédents. La nouveauté, c'est qu'en plus des cursus pour devenir initiateur ou instructeur, il y a maintenant un cursus de formation destiné à tous les pratiquants.

Formation des pratiquants

Pour chaque activité, la formation des pratiquants comporte trois niveaux :

- Initié : Disposant d'une autonomie « relative » dans leur pratique personnelle, je dirai plutôt débrouillé en sortie encadrée. Capable de pratiquer au sein d'un groupe encadré dans les activités organisées par le club.
- Perfectionné : Disposant d'une autonomie dans leur pratique personnelle de l'activité. Capable de pratiquer en dehors d'un groupe encadré, mais entre pratiquants de niveau perfectionné.
- Spécialisé : Disposant de compétences spécifiques dans une activité ou élargies dans le terrain de pratique (par exemple grandes voies en escalade, qualification glacier en ski de randonnée, randonnée alpine pour la randonnée).

Ce sont les initiateurs qui valident les niveaux initiés et les instructeurs ou des « initiateurs expérimentés » (validés comme tels par la Ffcam) qui valident les niveaux perfectionnés. Les instructeurs (probablement) assistés d'un Guide Haute Montagne (GHM) ou d'un Accompagnateur Moyenne Montagne (AMM) ou d'un Breveté ou Diplômé Escalade (BE ou DE) selon l'activité valident également les niveaux spécialisés.

Comment se former pour valider un niveau ?

D'abord, notons qu'il est possible de se former sans nécessairement valider un niveau, ce qui est souvent le cas au sein du club. Mais pour ceux qui désirent suivre des formations organisées dans le cadre Ffcam, il faudra passer par cette étape de validation.

Pour le niveau initié, la formation se fait au sein du club lors des week-ends ou stages encadrés et la validation sera faite par les initiateurs de l'activité. Certains clubs ouvrent ces stages aux autres clubs et publient leur formation sur le site de la fédération.

Pour le niveau perfectionné, la formation se fait soit totalement en club (s'il y a des instructeurs au club), soit en partie en club et en partie lors de stages organisés au niveau fédéral (par exemple pour les stages perfectionnement neige et avalanche). Le niveau spécialisé n'est pas encore finalisé, mais les stages seront très probablement organisés au niveau fédéral car la validation sera faite par un professionnel et un instructeur.

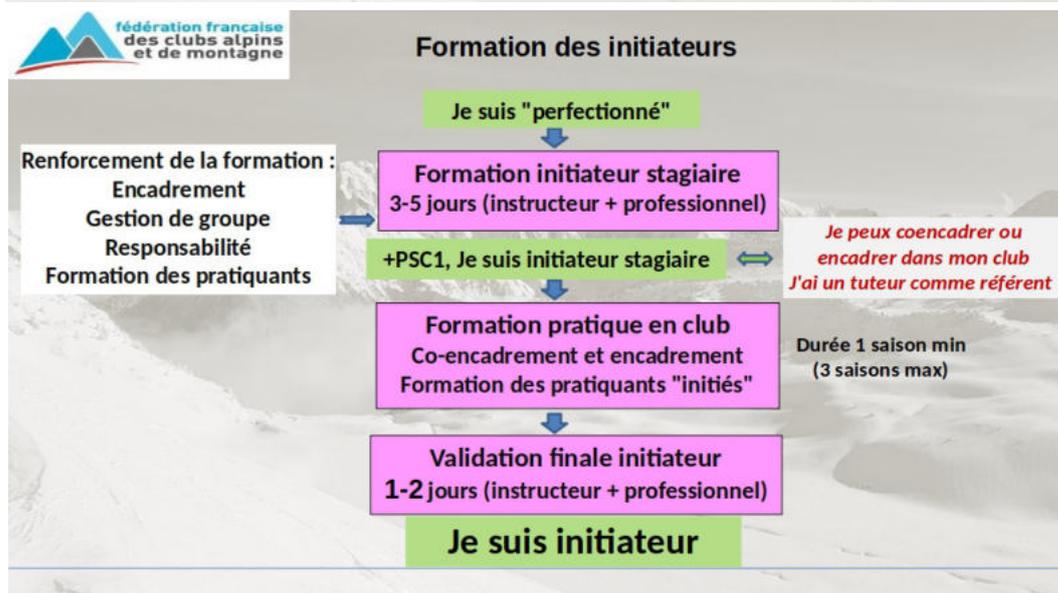
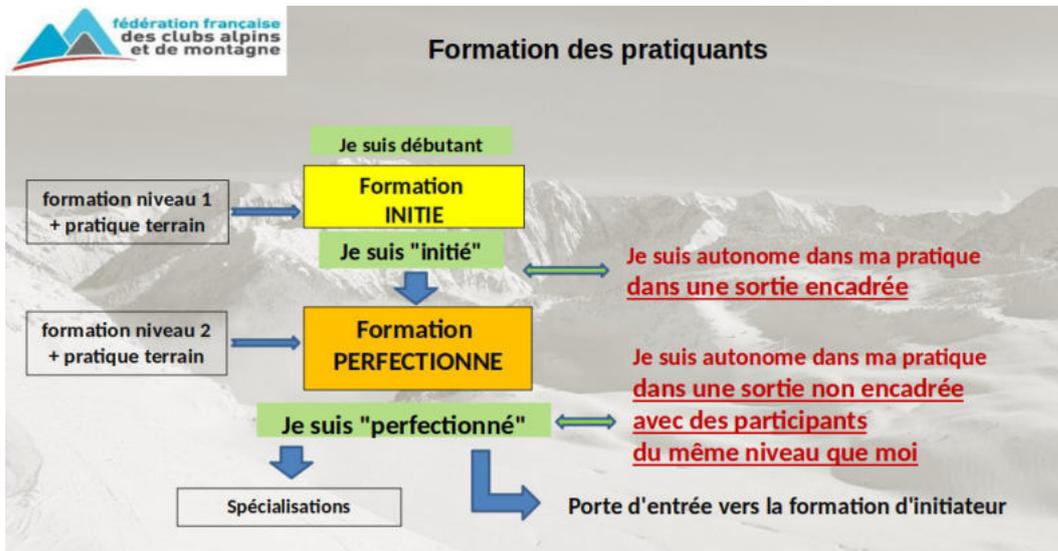
Pour chaque niveau, les commissions d'activité fédérales ont défini un contenu à acquérir. Il se sépare en groupe de compétences qu'on peut valider séparément (par exemple un groupe de compétence correspond à de la cartographie, un autre pour les sports de neige correspond à la gestion du risque d'avalanche...). Dans chaque groupe, il y a des connaissances de base pour le niveau initié et des connaissances plus poussées pour le niveau perfectionné correspondant aux anciens niveaux 1 et 2 dont les programmes ont été revus.

Chaque commission a édité une fiche avec ces contenus rédigés comme une série d'items. Cette fiche peut servir de base pour la validation. Le nombre d'items à cocher peut sembler rébarbatif, mais ce n'est pas à prendre strictement, c'est plutôt une proposition. Vous pouvez demander ces fiches aux initiateurs ou les retrouver dans votre espace personnel sur le site de la Ffcam (voir plus bas comment y accéder).

Dans toutes les activités, les groupes de compétences sont regroupés en quatre thèmes

1. Niveau, expérience
2. Technique et sécurité dans la pratique
3. Prévention et environnement de pratique
4. Environnement fédéral et des clubs

Certains groupes de compétences sont communs à plusieurs activités, comme la cartographie dans le thème 3 que l'on retrouve en randonnée pédestre, ski de randonnée, alpinisme..., le thème 4 pour toutes les activités. Une fois validés dans une activité, ils le sont automati-



quement pour les autres activités.

Vous retrouverez vos groupes de compétences validés dans votre espace personnel sur le site de la Ffcam (voir plus bas comment y accéder).

Formation des initiateurs

Après le niveau perfectionné, il est possible de se former pour devenir initiateur. La formation porte principalement sur deux points :

- 1) l'encadrement et la conduite de groupe
- 2) la formation des pratiquants – niveau INITIÉ.

Elle se passe en trois étapes :

Étape 1 : un stage (formation initiale) d'une durée de trois à cinq jours suivant l'activité. Après évaluation positive par l'équipe encadrante du stage (un instructeur et un professionnel) à la fin de la formation initiale, le candidat devient « initiateur stagiaire » s'il dispose en plus du diplôme « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent. Il peut co-encadrer ou encadrer dans son club, c'est la deuxième étape qui commence. Au Gums pour co-encadrer ou encadrer, il doit

en être coopté par les encadrants.

Étape 2 : une partie pratique qui consiste à poursuivre sa formation en tant que cadre en formation dans son club (ou comité départemental ou régional) pour consolider ses compétences (1) en encadrement et conduite de groupe et (2) en formation de pratiquants au niveau « INITIÉ ». Pour cette partie, le stagiaire est suivi et conseillé par un ou plusieurs initiateurs du club, ses tuteurs. Cette partie est ensuite validée par l'instructeur de la formation initiale ou par un instructeur désigné par son comité territorial. Un livret de formation permet de formaliser cette étape. La durée de cette formation pratique est comprise entre deux mois et trois ans suivant les possibilités d'encadrement du stagiaire.

Étape 3 : une certification permettant d'évaluer les compétences de chaque candidat. (stage de un ou deux jours, ou entretien individuel suivant l'activité)

Ce qui change pour les activités pratiquées au sein du Gums

Les stages étaient souvent en deux parties, une première formation puis la validation. On a maintenant une partie

pratique en club intercalée entre la formation et la validation avec nécessairement de l'encadrement et de la formation de gumistes et un tutorat par les initiateurs.

Dans chaque activité, les nouveaux cursus ont été l'occasion de revoir les contenus et leur organisation.

En escalade : possibilité de devenir *initiateur site naturel d'escalade (SNE)* sans passer par l'*initiateur structure artificielle d'escalade (SAE)*. Suppression des tests d'entrée en formation vers l'initiateur, mais le niveau technique demandé reste le même (perfectionné donc 6a pour SAE, perfectionné mais 6b et non 6a pour SNE).

En ski de randonnée : les modules *Cartographie et Orientation niveau 2 (CO2)* et *Perfectionnement Neige et Avalanche (NA2)* qui correspondent maintenant aux groupes de compétences 3.3 et 3.4 sont toujours nécessaires pour passer l'initiateur. Mais il faudra en plus valider les autres compétences du niveau perfectionné dont le module *Réussir Sa Sortie (RSS)* souvent couplé au stage NA2.

En randonnée : l'*initiateur randonnée alpine* devient une spécialisation de l'*initiateur randonnée montagne*. La validation (étape 3) pour l'*initiateur randonnée montagne* est un entretien individuel.

En alpinisme : disparition des deux brevets *initiateur terrain montagne* et *initiateur terrain d'aventure*, fusionnés en un *initiateur alpinisme*. Les formations initié et perfectionné intègrent maintenant les compétences sur

la neige et les avalanches.

La réforme est toujours en cours. Sont encore à l'étude les cursus pour les instructeurs, les procédures de recyclage pour les initiateurs et en partie les spécialisations.

Pour finir, rappelons que pour être encadrant au Gums, il faut être coopté par les encadrants de l'activité, qu'être initiateur Ffcam ne suffit pas (et n'est pas obligatoire) mais que c'est un gros plus.

Accéder à son espace personnel sur

<https://www.ffcam.fr/>

Aller tout en bas de la page et cliquer sur espace licenciés, cliquer maintenant en milieu de page sur Accès à l'espace licenciés Ffcam. Entrer le numéro de licence et le code extranet utilisé pour renouveler sa licence (il est probable que le logiciel demande de modifier le code extranet). Vous aurez accès à toutes vos informations et à la documentation fédérale sur ces nouveaux cursus.

Accès direct provisoire pour la documentation :

<https://sites.google.com/view/ffcam-documentation-federale/accueil>

Trouver une formation Ffcam :

<https://www.ffcam.fr/les-formations.html>

Formation initiateur 2023	ETAPE 1 : Formation initiale	ETAPE 2 : Formation pratique en immersion dans club/comité	ETAPE 3 : certification
Alpinisme	5 jours	2 mois à 3 ans	3 jours
Escalade SAE	3 jours	2 mois à 3 ans	1 jours
Escalade SNE	3 jours (1)	2 mois à 3 ans	2 jours (1)
Escalade SAE/SNE - formation mixte	3 jours (SAE) + 3 jours (SNE)	2 mois à 3 ans	2 jours
Ski de randonnée	4 jours	2 mois à 3 ans	3 jours

Voici **Lucie**, arrivée chez nous (Adeline Agut et François Meyer) le 23 juillet dernier et qui a hâte de crapahuter sur les rochers de Fontainebleau et d'ailleurs comme ses parents et sa grande soeur !

